



# Taxe d'apprentissage

Aidez-nous à former  
vos futurs collaborateurs

EN NOUS VERSANT **le solde**  
DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

**c'est donner du sens à cet impôt !**

## À QUOI NOUS SERT-ELLE ?

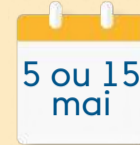
- À moderniser nos équipements pour la formation des jeunes appelés à devenir vos collaborateurs de demain.
- À adapter nos enseignements aux évolutions des technologies et des contenus de formation.

Consultez les outils pédagogiques  
financés par la taxe sur notre site internet



# POUR NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

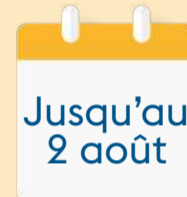
1



Déclarez le montant total  
de votre taxe d'apprentissage  
(DSN d'avril)

le montant déclaré est prélevé  
par l'URSSAF

2



Connectez vous  
sur le portail



Fléchez Dom Sortais comme  
bénéficiaire du solde de  
votre taxe d'apprentissage

clôture de la campagne  
de répartition

Retrouvez nous avec les **CODES UAI** :

Lycée professionnel Dom Sortais  
(anciennement LE PINIER NEUF) : **0490903R**  
Lycée général et technologique Dom Sortais  
(anciennement NDBN) : **0490828J**

3



La somme que vous aurez fléché  
nous sera reversée par la Caisse  
des Dépôts et Consignations



L'établissement investira dans la formation  
de vos potentiels *futurs collaborateurs* !

Merci pour votre investissement dans l'avenir des jeunes !

## Pour nous contacter :

administration@domsortais.fr  
02.41.71.35.36

DOM SORTAIS  
3, Rue Mongazon 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES



www.domsortais.fr